

Introduction au XXVIème Congrès de l'IDEF

Quelle est l'influence de la COVID 19 sur la cybersécurité.

Message introductif de Stéphane FAUCHER – 14h15 – 14h25 le mardi 1^{er} décembre 2020

Madame, Monsieur, Chers membres de l'IDEF,

En 2011, avec Laura FAXAS, alors Ambassadeur de la République Dominicaine en France, le Professeur Barthélémy MERCADAL, et avec le soutien du Président de la République Dominicaine, Monsieur Leonel FERNANDEZ, nous avons accompagné et développé activement l'action de l'IDEF en République Dominicaine, notamment en dotant la bibliothèque JUAN BOSCH de la Fondation FUNGLODE, d'ouvrages de droit civil en langue française.

La bibliothèque JUAN BOSCH à Saint Domingue concentre aujourd'hui le plus grand nombre d'ouvrages de droit civil en langue française de la zone Caraïbes non francophone.

La section dominicaine de l'IDEF, dont le Président du Tribunal Constitutionnel, Monsieur Milton RAI GUEVARA est le Président, soutient chaque année le mois du droit français en République Dominicaine.

La section dominicaine de l'IDEF a proposé de tenir le XXXVIème congrès annuel de l'IDEF à Saint Domingue en 2020. Cependant, les circonstances sanitaires nous ont contraint de devoir différer cet évènement lorsque la situation sanitaire le permettra.

La République Dominicaine est située sur une île de 76.000 km² qu'elle partage avec la République de Haïti. 22.000.000 d'habitants vivent sur l'île d'Hispaniola dont 11.000.000 de Dominicains

L'histoire de l'île d'Hispaniola est marquée par les conflits à l'origine du partage du Territoire entre Français et Espagnols d'abord puis entre Haïtiens et Dominicains ensuite.

La République Dominicaine s'est affranchie de la domination de Haïti le 18 février 1844 à l'occasion de la guerre d'indépendance. La rivière qui trace une frontière naturelle entre Haïti et la République Dominicaine appelée par les indiens TAINOS, GUATAPANA, est depuis 1797 appelée rivière MASSACRE en raison du massacre des boucaniers français par les espagnols en 1728 puis du massacre le long de la rivière de 20.000 travailleurs saisonniers Haïtiens en 1937 par le dictateur Rafael Leonidas Trujillo Molina.

Si nombres de conflits dans le monde ont opposé des pays voisins, Madame Marie REDON, Maître de Conférence à l'Université de Paris 13 souligne que les tensions entre la République Dominicaine et Haïti ont été exacerbées par l'encerclement de leur territoire par la mer, de telle sorte que la sécurité de ces deux Etats a été principalement concentrée sur la nécessité de se protéger de l'autre pays frontalier.

La politique de Joaquim BALAGER, Président de la République Dominicaine à plusieurs reprises pendant la période de 1962 à 1996, et plus récemment les décisions prises par le Tribunal Constitutionnel de la République Dominicaine sur la déchéance de nationalité des Haïtiens nés en République Dominicaine ont fait de la menace haïtienne une priorité dans la mise en place des politiques de sécurité.

Selon le journal dominicain « LA REPUBLICA »La crise sanitaire résultant de la pandémie de Coronavirus a occasionné entre le mois de mars et le mois de novembre 2020, le décès de 2310 dominicains sur les 10.000 habitants que compte le pays.

Le Centro Nacional de Ciberseguridad rapporte que dans la même période, la délinquance informatique a augmenté de 235% passant de 361.000 tentatives de piratage informatiques par l'introduction de programme infectés en 2019 à 1.211.000 tentatives en 2020.

Pour ce pays insulaire, la crise sanitaire apparaît donc comme le révélateur d'un risque nouveau et particulier provenant de délinquants situés dans des Etats, dont il n'avait jamais été imaginés par les gouvernants, qu'ils pourraient constituer un risque pour la sécurité intérieure de la République Dominicaine.

Ces nouveaux risques et leurs conséquences financières, mais aussi politiques, constituent une nouvelle menace que la République Dominicaine prend aujourd'hui très au sérieux.